Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 41

Artikel: Impressions d'un voyageur en Suisse : au XVIIIme siècle
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198367

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-huitième année. N° 41. Samedi 13 octobre 1900

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — **Suisse :** 20 cent.
Etranger : 25 cent. — **Réclames :** 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

☞ **Les NOUVEAUX ABONNÉS de Suisse, pour l'année 1901 (abonnement d'un an), recevront gratuitement les numéros du IVme trimestre 1900.**

Les amis du vigneron.

A Saint-Saphorin, dimanche dernier, 11 heures du matin. David-Abram a jeté un dernier coup d'œil à la cave et au pressoir, pour voir si rien n'y manque. Il revient satisfait de sa tournée. Tout est prêt pour la vendange, qui commencera le lendemain à l'aube. Avant de dîner, David-Abram parcourt les journaux de la semaine. Il n'a pas eu le loisir de les lire jusqu'à ce jour, tant les préparatifs de la récolte l'ont absorbé. On sonne.

DAVID-ABRAN. — Qui diable vient me déranger ?... Marianne, allez donc voir qui est là.

LA SERVANTE. — Ce sont deux messieurs, avec des paniers qu'ils ont laissés à la porte.

DAVID-ABRAM. — Ah ! oui, des cousins de vendange ! On connaît ça... Faites-les entrer tout de même.

LE PREMIER VISITEUR. — Le voilà, ce brave David-Abram !... Tu ne me reconnais pas ?... François P..., d'Oron, qui a fait le camp de 95 avec toi, dans la une du 9 !

DAVID-ABRAM. — Oui, oui, je me remets, maintenant.

FRANÇOIS P. — Je te présente l'ami Aloys, dragon, à Palézieux.

DAVID-ABRAM. — Enchanté, monsieur...

LE DRAGON. — On est venu de vos côtés pour voir s'il y a moyen de rapporter quelques grapillons à nos bourgeoises.

FRANÇOIS P. — Et comme nous n'avons vu que dans tes vignes du raisin tout à fait doré, j'ai dit à Aloys : « Allons voir chez David-Abram. » Entre vieux frères d'armes, on ne se gêne pas, qu'en dis-tu ?

DAVID-ABRAM. — C'est bien ainsi que je l'entends ; aussi vous dirai-je sans biaiser que, pour du raisin, je ne me charge pas de vous en cueillir. C'est ma femme que cela regarde, et, comme elle est à Vevey aujourd'hui, il n'y a guère moyen de vous satisfaire. Mais si, après avoir pris un verre au guillon, vous voulez partager mon frugal dîner, vous me ferez grand plaisir.

LE DRAGON. — Vous êtes bien honnête, monsieur.

FRANÇOIS P. — Puisque tu nous invites si gentiment, nous ne voulons pas te faire le chagrin de refuser... Quant au raisin, on finira bien par s'arranger. On ne veut pas t'en prendre une bossette.

LA SERVANTE. — Un monsieur et sa dame sont là. Ils viennent de Lausanne avec un gros pa...

DAVID-ABRAM. — C'est bien, dites-leur de monter.

LA DAME. — Bonjour, messieurs, je suis la cousine de Rose. Puis-je lui serrer la main et lui présenter Edouard, mon mari, qu'elle n'a encore jamais vu ?

DAVID-ABRAM. — Ma femme regrettera infiniment de n'avoir pas été à la maison...

LA COUSINE. — Ah ! c'est vous qui êtes mon cousin David-Abram ! C'est la première fois que j'ai le plaisir de vous voir Quel dommage que Rose soit absente ! Elle va bien, au moins ? Cette bonne Rose ! Que de choses nous aurions eu à nous dire !

DAVID-ABRAM. — Il y a vingt ou vingt-cinq ans, en effet, que vous ne vous êtes rencontrées.

LA COUSINE. — Y a-t-il tant que ça ? Eh ! mon Dieu, comme le temps passe !... Dites donc, cousin, je me permets d'accaparer pour quelques instants ce fauteuil-là. J'ai les jambes qui me rentrent dans le corps. Après avoir pris le tram jusqu'à Lutry, nous sommes venus à pied jusqu'ici, et je n'en puis plus. — *A son mari :* Edouard, pendant que je me repose un peu, tu t'entretiendras avec ces messieurs et tu diras au cousin ce qui nous amène.

DAVID-ABRAM. — Cousin Edouard, nous allons dire un mot au guillon. Si le cœur vous en dit...

EDOUARD. — Ce n'est, ma foi, pas de refus.

LA COUSINE, *à l'oreille d'Edouard.* — Tu n'oublieras pas la commission.

Tandis que les quatre hommes descendent à la cave, la cousine de Lausanne se met à l'aise. Elle a ôté son chapeau et a quitté le fauteuil pour s'étendre sur un sopha. Au bout d'une demi-heure rentrent David-Abram, le dragon, François, le cousin Edouard, suivi d'une famille de confédérés, père, mère et deux grandes filles. Ces trois dernières ont chacune au bras un panier vide. Dans l'entrebâillement de la porte, la servante montre une mine furieuse.

DAVID-ABRAM, *résigné.* — Marianne, vous mettrez des couverts pour tout le monde.

LE CONFÉDÉRÉ. — Au nom de mon famille, je te remercie, ami Tavid, de ta bonne accueil. Je savais téjà que tu es toujours le même bon camerade que je connaissais à l'Ecole industrielle cantonale en 1875.

DAVID-ABRAM. — Tu me pardonneras, mais je ne me souviens plus du tout de ton nom.

LE CONFÉDÉRÉ. — Je m'appelle Fridolin Weber, de Niederlunkofen... Moi aussi, j'avais oublié ton nom de famille et ton adresse. Je savais seulement que le fidèle ami Tavid-Abram il était à Lavaux. Hier, toute le journée, nous t'avons cherché à Villette, Cully, Treytorrens, Riez, Epesses et Rivaz, et maintenant voilà enfin nous te trouvons avec le plus grand bonheur.

DAVID-ABRAM, *qui se résigne de plus en plus.* — La joie est toute pour moi, aimable Fridolin.

LE CONFÉDÉRÉ. — Comme tu es devenu grand et fort depuis l'école ! Alors tu étais autant pâle et mince comme mon fille cadette. J'ai moins profité que toi pour la stature ; mais mon commerce d'épicerie va bien, c'est l'important. Rien qu'avec les cigares, je fais chaque année pour vingt-cinq mille francs d'affaires. Colossal ! n'est-ce pas ?.., C'est la raison pourquoi je peux accorder cette année une petite voyage à mon femme et à mes filles, qui désiraient téjà longtemps visiter la vignoble du canton de Vaud pendant la vendange, soit quand les raisins ils sont si tellement sucrées et juteuses que, rien qu'à les voir, il coule de l'eau des deux côtés de la bouche.

LA COUSINE DE LAUSANNE, *à son mari.* — As-tu dit un mot au cousin par rapport aux raisins ?

EDOUARD, *à sa femme.* — J'ai pas osé.

LA COUSINE. — Benêt, va !... Cousin David-Abram, voulez-vous me permettre, lorsque tous ces messieurs seront au cigare du dessert, d'aller admirer vos vignes si bien tenues ?

DAVID-ABRAM, *absolument tué.* — J'allais précisément dire à Marianne de vous y conduire.

LE CONFÉDÉRÉ. — Au nom de l'amitié d'enfance, je prends la liberté de réclamer la même faveur pour mon femme et mes filles. Elles souhaitaient téjà longtemps. ...

FRANÇOIS P., *au dragon.* — Ils ne se gênent pas ! Mais, tout de même, il nous faudra les suivre, autrement nous ne rapporterons pas un grapillon.

DAVID-ABRAM, *à la servante qui accourt en levant les bras au ciel.* — Qu'est-ce encore ?

LA SERVANTE. — Un vieux bonhomme.

DAVID-ABRAM. — Avec un petit panier, naturellement ?

LA SERVANTE. — Mieux que cela : une immense corbeille sur une charrette. Le voici, d'ailleurs.

LE VIEUX BONHOMME. — C'est bien à monsieur David-Abram que j'ai l'honneur de parler ?... Bon, bon, bon !... Monsieur, je vous serre la main avec émotion. J'ai beaucoup connu votre digne père.

DAVID-ABRAM. — Il y a trente-deux ans qu'il est mort

LE VIEUX BONHOMME. — Trente-deux ans ! Bon, bon, bon ! Cela ne me rajeunit pas précisément... Comme vous lui ressemblez, à votre père !

DAVID-ABRAM. — Et puis-je savoir ce qui me vaut l'honneur de votre visite ?

LE VIEUX BONHOMME. — Ah ! c'était un homme de cœur que monsieur votre père. A toutes les vendanges, il mettait de côté un gros panier de raisins à mon intention...

DAVID-ABRAM. — Marianne, vous conduirez aussi ce monsieur à la vigne ; mais qu'il laisse sa corbeille ici. — *A lui-même :* Et quand ils auront tous déguerpi, je me verrouillerai dans ma chambre.

LA SERVANTE. — Je n'ai jamais vu le phylloxéra, mais ça ne doit pas être pire que ces gens-là !

V. F.

Impressions d'un voyageur en Suisse

AU XVIIIme SIÈCLE

Un écrivain français, F. Bruys, qui visita la Suisse en 1728, raconte, dans ses récits de voyages, des choses fort peu flatteuses pour notre pays. Voici entre autres quelques passages extraits de ses appréciations sur Genève et Lausanne :

GENÈVE. — « La commémoration de l'Escalade est une grande fête à Genève, et la seule qu'on y célèbre. La moitié du jour est consacré à la dévotion. Il y a des sermons solennels dans tous les temples. On y chante les louanges de Dieu ; on lui rend de très humbles actions de grâces pour la conservation de la li-

berté publique. Tout cela se fait avec un zèle très édifiant; mais à peine a-t-on fait ces actes extérieurs de religion, que le démon se rend maître du champ de bataille. Le reste de la journée et la nuit se passent en débauche. On chante des couplets injurieux aux Savoyards. Il n'y a pas un Genevois qui ne se pique de les savoir, peut-être même avec plus d'exactitude que le cantique de Siméon.

» On m'a raconté un fait assez plaisant d'un bourgeois qui depuis six ans maltraite sa femme le jour de l'Escalade; et voici l'origine de leur querelle. Le mari avait acheté des merles pour célébrer ce grand jour avec sa famille. En les mangeant, il en relevait la délicatesse; mais sa femme lui soutint que son goût était déréglé, et que ces prétendus merles étaient les femelles des oiseaux de cette espèce. Le vin échauffa la dispute : on se dit des injures et on se battit.

» L'année suivante, le repas commença plus tranquillement; mais le diable, qui ne voulait pas perdre son droit, réveilla les idées du bourgeois et lui fit dire innocemment qu'il était ravi de n'avoir pas eu à soutenir une querelle aussi ridicule que l'année précédente. La femme s'imagina qu'il était de son honneur de soutenir son premier sentiment. La dispute recommença et se termina comme la première fois; et cette année-ci est la sixième de sa continuation.

* * *

» Vous voyez à Genève peu d'hommes et de femmes qui n'ayent des ressentiments secrets les uns contre les autres; et ceux qui semblent se plaire davantage ensemble sont souvent ceux qui se haïssent le plus. Cette mauvaise disposition où ils sont les uns entre les autres est cause qu'ils ne se pardonnent rien et qu'ils se trouvent mutuellement des défauts quand ils ne peuvent s'attribuer des crimes.

» On parcourt avec une maligne attention toutes les imperfections du corps, comme si l'on devait être blâmé des fautes de la nature. Des défauts extérieurs, on passe à ceux de l'esprit; et on a une ardeur à se nuire qui ne s'exerce pas moins à dissimuler le bien qu'à exagérer le mal.

» Celle qui se plaint en secret d'être mal faite, découvre des défauts dans celle dont la taille est avantageuse. On déprime l'esprit de celle dont on n'ose déprimer la beauté. On dit que celle-ci serait aimable si elle était moins affectée, et que celle-là ne pouvant briller par les agréments naturels, cherche à briller par l'artifice qui paraît sur son visage, etc., etc.

* * *

» L'élection des premiers magistrats se fait par le peuple, dans le temple de St-Pierre. On brigue les voix, on achète les suffrages pour parvenir au syndicat, qui est le plus haut degré de la magistrature, et souvent il arrive que les plus ambitieux perdent leur peine et leur argent.

» On prononce en public les sentences criminelles : on élève un tribunal au milieu d'une place où est situé l'hôtel-de-ville, et on tient une bible ouverte sous les yeux du juge pour le faire souvenir que la parole de Dieu doit régler ses jugements. On choisit un endroit de l'Ecriture sainte qui ait quelque rapport avec la nature du crime qu'on veut punir. On remarque dans cette cérémonie un air de gravité qui imprime un grand respect pour la justice. »

* * *

Lausanne et le Léman — « Après dix mois de séjour à Genève, j'en partis et côtoyai le lac Léman. Copet, Nions, Rolle et Morges sont des Bourgs où l'on ne s'arrête que pour les besoins de la vie.

» Un chemin de douze lieues me conduisit dans l'affreuse ville de Lauzanne, où l'on est continuellement obligé de monter et de descendre dans des rues très mal propres, et qui n'offrent rien d'agréable à la vue. Si l'on perdait les notes de la musique, on pourrait les copier sur la situation de cette ville, qui représente dans le vrai la situation de *ut, ré, mi, fa, sol.*

» Le temple de Notre-Dame, qui était la cathédrale avant la Réformation, est un vaste édifice bâti sur une montagne, avec une belle terrasse d'où l'on découvre une partie du lac de Genève, plusieurs villes, bourgs et villages, et les montagnes de Savoye. On parvient à cette belle perspective par un escalier de 150 ou 200 degrés. C'est la seule curiosité de Lauzanne.

* * *

» Il y a quelques années qu'il s'était fondé à Lauzanne, une confrérie bachique, où l'on suivait à la lettre, les règlements que le chevalier Strelle n'avait imaginé et publiés dans le *Spectateur* que pour inspirer l'horreur de la débauche.

» De jeunes gens, presque tous proposans, passaient les jours et les nuits à s'enyvrer; et cet indigne plaisir était accompagné d'impiétés et de profanations horribles. Pour être admis dans la Compagnie, il fallait faire ses preuves et vuider la pinte des étudiants qui en contient au moins six, mesure de Paris.

» Si le buveur, après cette expédition, pouvait encore se soutenir ou répondre aux questions que le président de l'assemblée lui faisait, le secrétaire avait ordre de lui expédier des Lettres qui le faisaient jouir de tous les privilèges de la Société.

» On m'a communiqué une de ces pièces expédiées en faveur d'un nommé Jacob Demierre. Le sceau de cette Chancellerie d'yvrognes avait l'empreinte d'un jambon surmonté d'un saucisson de Bologne, avec cette légende: EBRIETATI PERPETUÆ SACRUM. C'est ainsi que de jeunes gens, destinés à leur Ministère Evangélique, se préparaient, par l'intempérance, à prêcher la sobriété. Mais le Magistrat informé de ces excès défendit sévèrement ces assemblées; et présentement on n'en parle plus, quoiqu'on ne boive pas moins dans le particulier que dans cette Académie de débauche; car les Suisses aiment naturellement le vin.

* * *

» Le peuple de Lauzanne est médisant, curieux, impoli, fier, orgueilleux et insolent. Il supporte impatiemment la domination des Bernois, et il murmure contre l'administration de M. le baron Gros, qui est cependant un fort honnête homme, doux et équitable. »

* * *

Eh bien! nos prédécesseurs sont joliment arrangés par M. Bruys. S'il fallait ajouter foi à toutes ses critiques elles seraient vraiment peu propres à nous faire regretter le bon vieux temps.

Quoi qu'il en soit, nous aimons à croire que si M. Bruys pouvait aujourd'hui visiter nos contrées, il trouverait nos populations un peu moins perverties, moins médisantes et peut-être un peu plus sincèrement religieuses. D'un autre côté, nous doutons qu'il y ait encore à Genève des maris et des femmes qui se battent de préférence le soir de l'Escalade.

M. Bruys pourrait constater en outre que les *tunes* de nos étudiants, bien que largement pratiquées, ne sont guère comparables à celles de la confrérie bachique dont il nous parle. Quant aux réflexions que lui inspirent les bords du Léman, elles nous donnent la mesure de ses goûts pour la belle nature : lorsqu'on ne sait pas mieux voir, il faut s'abstenir de voyager. L. M.

Vai lo borné.

Vo sédès prâo coumeint sont lè fennès : tantou sè létsont, tantou sè medzont; po on rein sè font la potta et dou dzo pe tà s'eimbrassont à pincettes; mâ, quand sè vollionl mau, sont pi què dâi mâcllio quand véyont oquiè dè rodzo et l'est à cllia qu'ein pâo lo mé po la leingua et que pâo lo mi déblliatérâ su l'autra.

La fenna à Guely et cllia à Dzanet étiont ein niéze du on part dè teimps. Porquiet? N'ein sé rein! Tantia que sè vouaitivant totès lè duès dè travai et que sè desiont papi on mot.

L'autro dzo, l'étiont totès lè duès ein dzornâ, avoué on part d'autrès fennès, po lavâ la buïa à Caquod, vai lo borné; la Guelyra étâi avoué son laviâo d'on côté dè l'audzo et la Dzanetta dè l'autro côté et tot ein buïendeint sè fasiont dâi ge asse gros què dai potses à écremâ; faillâi lè vaire, on arâi djurâ dou pâo dein la mima dzenelhire et, po lè férè eimpougni, n'y arâi pas zu fauta dè lâo férè dou iadzo : Ksss!... Ksss!... Coumeint on fâ à dâi tsins qu'ont oquiè à débrouillé... allâ pi!

Tot ein frotteint et ein rizeteint, clliâo fennès batollivant et djazâvant su çosse et su cein et totès lè dzeins dâo veladzo, du lo menistre tantqu'âo taupi, aviont lâo chapitre, coumeint dè justo.

Et cein est venu que iena dè clliâo fennès sè met à derè à on autra : « T'einlévâi pi! jamé n'é vu 'na buïa ïo y'aussè dâi linsus asse maunets et asse nâi, na ma fâi! »

Adon la Guelyra, qu'étâi la pe crouïa, et que ne pouavè pas rateni son mor, fe :

— Y'ein cognaisso iena, que n'est pas bin liein, et qu'a dâi linsus bin pe nâi et bin dè pe coffo!

— L'est por mé que te dis cein! l'âi grognè adon la Dzanet ein la vouaitieint âi bllian dâi ge.

— N'é nion nommâ! fâ l'autro, mâ que sè cheint pequâ sè grattè!

— Ah! t'ein vâo! et bin tai! galavarda que té!... l'âi repond la Dzanet ein l'âi einvouyeint on panaman tot mou à travai la frimousse.

— Lâva tè avoué cein! l'âi fâ l'autra ein l'âi tsampeint 'na tsemise tota dépoureinta pè la tita.

— Pouéta chenédre! bouailâvè la Dzanet, va-t'ein avoué lo névâo à ton bio-frare qu'a étâ trai z'ans âo Chalevai po avâi robâ!

— Gourgandina que t'è, va pi teni compagni à l'oncllio dè ton père-grand que s'est peindu âo lénau! fasâi la Guelyra.

— Tsancre dè vouivra, va-t'ein pegni tè bouébo que sont pllieins dè vermena!

— Va pi tiâ tè piâo! rispotâvè l'autro.

— Et té, tè pudzès! que vo z'ein âi tant et dâi tant ballès qu'on oût du quie dévant quand te lè z'écliaffè!

— Pesta que t'è! va pi tè dépouésenâ et tè férè surfatâ, kâ vo z'âi tant dè vermena tsi vo que voutrès pudzès ont mimameint dâi piâo!...

Et cein n'arâi pas botsi se la mâitra, don la Caquoda, n'étâi pas venia avoué on panai portà lè dix z'hâorès à clliâo fennès. **

Les mouches.

La petite ville de Zuideryen en Hollande possède un octroi, ce qui n'a rien d'extraordinaire; elle possède aussi des employés chargés de percevoir les droits d'entrée établis par la municipalité; impôts plus vexatoires les uns que les autres, impôts sur les œufs, sur le beurre, sur les poules, sur les artichauts, impôts sur tout ce qui se boit et sur tout ce qui se mange; les employés de l'octroi sont consciencieux, remplis de zèle et mettent leur amour-propre à ne pas se laisser berner par les contrebandiers; ils tiennent au mieux les intérêts de la ville.

Ce jour-là, le gabelou Van Snyten était de garde; assis sur le seuil de la porte — on était au mois d'août — ses lunettes placées sur le nez — il était myope, un gabelou doit voir de près — il lisait la